



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 Juin 2026**

<u>Présents</u> Jean-Charles CUGNET Caroline LAPERSONNE Charles-Henri HUMBERT Céline FORT (arrivée à 19h14) Xavier HUSSON Giulia BELINCI Michael ZIMMERLIN Sophie ANDRIOLLO Nicolas SENS-SALIS Jessika POCQUET Tony MEUNIER	<u>Excusé : néant</u> <u>Absent : néant</u>
<u>Président</u> : Jean Charles CUGNET	<u>Secrétaire de séance</u> : Charles-Henri HUMBERT
Ordre du jour : <ol style="list-style-type: none">1) Mot du Maire et des adjoints2) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 31 Mars et du 27 Avril3) Présentation des rôles et missions du Conseil Départemental par Madame RONDELLI-LUC4) Modification de la délibération 16-2026 et de la délibération 17-20265) Délégation au Maire du droit de préemption urbain et des restitutions de caution (complément à la délibération 15-2026)6) Questions diverses	

1. Mot du Maire et des adjoints :

Il est porté à connaissance des membres du conseil municipal, les devis ayant été validé par le Maire depuis la dernière réunion.

2. Validation du procès-verbal de la séance du 31 Mars 2026 et du 27 Avril 2026

3. Présentation par Madame RONDELLI-LUC et Monsieur RODRIGUES des rôles et missions du Conseil Départemental



4. Modification de la délibération 16-2026 et de la délibération 17-2026

Composition de la commission de contrôle de la liste électorale :

Conseiller Municipal : Xavier HUSSON
Représentant du Préfet : Marie-Anne HUMBERT
Représentant du Tribunal : Grégory TOP

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Communes Forestières

Titulaire :	Suppléant
Céline FORT	Michael ZIMMERLIN

CIAS :

Titulaire :
LAPERSONNE CAROLINE

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5. Délégation au Maire du droit de préemption urbain et des restitutions de caution (complément à la délibération 15-2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, en complément de la délégation N°15-26 de déléguer au maire les attributions suivantes :

- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues aux articles L. 211-2 à L. 211-2-3 ou au premier alinéa de l'article [L. 213-3](#) de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- De décider de la conclusion et de la révision des baux n'excédant pas huit ans ; ainsi que des restitutions de cautions.
- de rappeler au maire son obligation de rendre compte des décisions prises sur délégation au conseil municipal lors de la séance suivante.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

6. QUESTIONS DIVERSES :

Commissions et Représentations :

* Recherche de trois noms de contribuables pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) avant le 15 juin, avec une annonce sur Panneau Pocket et Facebook.



- * Participation à la réunion "Forêt d'Exception" le 11 juin à Verzy.
- * Désignation d'un représentant pour l'assemblée extraordinaire de l'association Entourage le 23 juin à 18h15.
- * Participation à la réunion Interreg MONA du Parc Naturel Régional le 1er juillet à Pourcy, axée sur le tourisme durable.

Projets et Infrastructures :

- * Vidéoprotection : Rendez-vous avec la gendarmerie le 2 juillet pour discuter de l'installation de caméras (coût estimé à 10 000 € par caméra, avec des aides possibles).
- * Éclairage public : Discussion sur les systèmes LED, l'éclairage autonome et les abonnements électriques pour les caméras.
- * Échange de parcelles : Suivi d'un dossier d'appel de 2025 avec l'avocate le 15 juin, concernant l'échange d'une parcelle de terrain. La clôture du tribunal est prévue le 26 juin.
- * Géomètre : Nécessité de faire intervenir un géomètre pour clarifier les limites de voirie et de propriétés dans le village.
- * Ancien local du sentier du vigneron : Vérification de la classification ERP, inventaire et débarras du mobilier pour rendre les locaux disponibles aux associations.
- * Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : Nécessité de mettre à jour le PCS datant de 2011.
- * Nettoyage des vitres : Nettoyage annuel des vitres de la mairie et de la salle des fêtes prévu cet été par VM Nettoyage
- * Rénovation de la place de la salle des fêtes : Réflexion sur l'aménagement complet ainsi que la peinture du bâtiment
- * Feu tricolore Montflambert: Retour positif sur le feu existant et discussion sur l'installation d'un second feu (coût estimé entre 5 000 et 6 000 €).
- * Ajout d'un stop Route de Montflambert
- * Signalisation routière : Discussion sur la signalisation de tonnage de la RD 201^{E2}(3,5T jugée trop restrictive) et la nécessité de contacter Google pour les GPS poids lourds.
- * Peinture au sol et panneaux : Recherche de peintures plus durables pour le marquage au sol et remplacement des panneaux illisibles.

MAIRIE DE MUTIGNY



- * Bancs publics : Projet de rénovation des bancs du village (visserie inox, ponçage, peinture).
- * Éclairage : Discussion autour de l'éclairage nocturne du city-stade.
- * Site internet : Mise à jour des données du site internet communal.

Événements et Associations :

- * Grande Traversée du Parc : Le Parc propose le 23 mai 2027 pour la troisième édition, avec une demande de confirmation de la commune et une potentielle implication du comité des fêtes.
- * Miel de l'étang : Réception de la production annuelle de miel, avec discussion sur sa distribution (associations, anciens, enfants).
- * Événements MJC : Spectacle "Foundt" fin août, séance "Père Noël" en décembre, et festival jeunesse en avril 2027.
- * Vign'Art: Intérêt de la commune pour accueillir une œuvre en 2028.
- * Gazette de l'été Projet de création d'une gazette estivale pour les habitants.

Gestion du Personnel et Services :

- * Nécessité de créer une liste de tâches claire et simple pour l'agent communal.
- * Poubelle église : Discussion sur le déplacement d'une poubelle près de l'église et l'ajout d'une tournée de collecte le vendredi en été.
- * Proposition d'un système d'astreinte téléphonique pour les habitants en cas de problème de disponibilité durant les horaires d'ouverture de la mairie.

Divers :

- * Vente de bois : 8201 € de recettes.
- * Remboursement de dotation (DILICO) : 614 € reçus.
- * Recherche de demi-tonneaux et anciens outils pour décoration.

Clôture de séance : 21h00

Prochaine réunion fixée au 6 Juillet à 18h30

MAIRIE DE MUTIGNY

MAIRIE DE MUTIGNY



MAIRIE DE MUTIGNY

1 Place Garitan - 51160 Mutigny – Tél. : 03 26 52 31 37 – Courriel : mairie-mutigny@wanadoo.fr